



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

rapports avec les administrés

Question écrite n° 5806

Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur la pratique des numéros surtaxés qui a pu être constatée par nos concitoyens lors de leurs appels téléphoniques passés auprès de certains services publics ou sociaux. Aussi il lui demande de lui indiquer si des services relevant de son secrétariat d'État imposent les numéros surtaxés et, si tel est le cas, s'il est dans son intention de revenir à la gratuité des appels reçus, dans le souci de ne pas grever le budget des concitoyens qui contactent les administrations dans le simple but d'obtenir un renseignement ou d'exposer une difficulté.

Texte de la réponse

Aucun service d'administration centrale ou services déconcentrés placé sous l'autorité du ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, ne dispose de numéros de téléphone surtaxés.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5806

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2007, page 5954

Réponse publiée le : 27 avril 2010, page 4808